

Dégager un horizon pluraliste

Les Assises de l'Interculturalité

par Christoph Eberhard

Facultés universitaires Saint Louis, Bruxelles

(publié dans Foblets Marie-Claire & Schreiber Jean-Philippe (dir.),
Les assises de l'interculturalité, Larcier, 2013, p 131-145)

« L'impératif interculturel n'est pas un simple impératif éthique ou épistémologique (...) Ce n'est pas non plus une simple responsabilité historique de notre temps ou simple décision humaine. C'est une exigence mythique qui découle de la nature même du pluralisme de la réalité. »
Robert Vachon (1995b : 31)

Le rapport final des Assises de l'interculturalité a suscité de nombreuses réactions souvent passionnées. La majorité s'est focalisée sur quelques recommandations laissant dans l'ombre la richesse du rapport dans son ensemble. Cet état de fait semble partiellement lié au climat général dans lequel s'inscrivent les Assises, et partiellement au rapport lui-même. Le rapport ne définit pas explicitement son approche¹. Il met l'accent sur la mise en œuvre d'un processus dialogal en prise avec des questions essentielles, parmi lesquelles certaines sont surmédianisées – tels le réagencement du calendrier des jours fériés légaux, le port de signes religieux à l'école ou la suggestion de se pencher davantage sur ce que pourraient offrir une approche en termes d' « accommodement raisonnables »². Ainsi, il a peut-être malgré lui attiré les regards sur quelques arbres ... faisant perdre de vue le reste de la forêt. En phase avec sa visée d'interculturalité, il a osé non seulement soulever des questions soulevées épineuses et présenter les positions en présence, mais a endossé la responsabilité de proposer des compromis susceptibles d'être acceptables par la majorité de la population – créant ainsi un appel à d'autres réponses (critiques ou enthousiastes) qui suscitent la responsabilité (*respondere*) collective : « une responsabilité de tous et dans la réciprocité. » (Rapport final, p

¹ Contrairement par exemple au *Livre blanc sur le dialogue interculturel* publié en 2008 par le Conseil de l'Europe, qui dédie toute une partie au cadre conceptuel (p 19-27) et en tire des approches d'action politique et des recommandations et orientations de politique générale.

² Pour une présentation générale des sociétés contemporaines face à la diversité des cultures voir Foblets, Gaudreault-Desbiens & Renteln 2010 ; Otis, Cissé, de Deccker & Mastor 2010 et Younès & Le Roy 2002. Sur la question des accommodements raisonnables et leurs perspectives en Europe voir Farrel et Jézéquel 2009.

21)³.

Mettre en lumière des éléments essentiels du rapport mais qui ne le structurent « qu’entre les lignes », de manière implicite, non-pontifiante, semble opportun pour en saisir toute la portée en tant que démarche interculturelle responsabilisante ancrée dans une attitude primordiale d’écoute : écouter, donner la place aux uns et aux autres, se taire, laisser émerger des voix et des points de vue, même surprenants voire dérangeants – tout en osant répondre à ces points de vue et à tenter de les mettre en dialogue pour déboucher sur des prises de responsabilité individuelles et collectives⁴. Il est très appréciable et important qu’au moment initial d’un long processus dialogal, que constitue ces Assises, et qui devra réussir à s’enraciner dans la durée, les auteurs n’aient pas cédé à l’appel de fournir des prêts à penser, de proposer des solutions sans même avoir pris le temps d’essayer de comprendre les situations en jeu, et de s’interroger sur le sens de la démarche. Comment dépasser en théorie et en pratique – ou du moins constituer des points de départ pour dépasser – autant le rouleau compresseur d’un universalisme hâtif que le ghetto des particularismes (Eberhard 2009a ; Le Roy 1994) ? Le rapport interroge et ose proposer des voies qui oscillent entre ces deux pôles (Rapport final p 19), commençant ainsi à refléter une attitude pluraliste.

Oser des questions existentielles

Quel horizon pour un vivre ensemble responsable dans nos sociétés plurielles ? Comment traduire cet horizon dans des balises concrètes pour l’action ? Comment s’engager dans un véritable processus dialogal qui n’élude ni la reconnaissance de tous, ni la prise de responsabilités collective ? Ces questions sont difficiles et essentielles.

Même si je ne souscris pas forcément à toutes les approches et à toutes les propositions du rapport, il est néanmoins apparent que les Assises de l’interculturalité ont non seulement osé abordé ces questions – ce qui malheureusement ne va pas du tout de soi⁵ – mais l’ont fait de

³ Sur les enjeux de l’horizon d’un pluralisme responsable au-delà de l’universalisme et du relativisme voir Eberhard 2009a.

⁴ Voir dans ce contexte les 10 « étapes » du dialogue interculturel que j’ai dégagé dans un texte préparatoire pour le Rapport Mondial de l’Unesco sur la diversité culturelle dont une partie a été reprise dans le rapport et qui a été publié en français dans une forme retravaillé dans Eberhard 2012 : avoir confiance, oser, s’ouvrir, écouter, s’émerveiller, s’enraciner, répondre, partager, découvrir et apprendre.

⁵ La situation belge n’est certes pas celle de la France, mais le lecteur sera peut-être intéressé par ce texte sur l’État français face au pluralisme qui révèle un véritable tabou de l’altérité qui trouve ses équivalents en Belgique sous d’autres formes : Eberhard, Gafsia & Mayanthi 2005.

manière exemplaire, devenant ainsi pour de nombreux participants un véritable cheminement existentiel⁶... Au lieu de partir « du haut », des approches théoriques et philosophiques, les Assises sont parties « du bas », des situations concrètes qui appellent à la réflexion ... et à l'action ! Au lieu de tenter de dissimuler les confrontations, les désaccords et les incertitudes, elles les ont affichées et les ont reconnues comme points essentiels du dialogue en cours. Au lieu de viser des solutions parfaites, elles ont visé des compromis viables et ont dégagé des questions. Au lieu de museler la procédure de façon à encadrer et donc à limiter les débats, le processus de dialogue des Assises semble avoir été animé par un souci d'ouverture continu, une qualité rare dans les processus de participation à la mode actuellement et qui n'ont souvent de participatives que le nom (voir sur les enjeux de la participation Eberhard 2009b).

Tout dialogue interculturel est localisé : enjeux du diatopisme

« À la différence d'autres travaux et documents qui expriment une opinion tranchée émanant d'organisations et/ou groupes philosophiquement situés, le Rapport des Assises est le fruit d'un débat pluraliste qui se donne pour ambition d'avancer des solutions de compromis, en laissant quelquefois des interrogations qui invitent à la réflexion. » (Rapport Final p 18).

S'il est assez facile d'aborder l'interculturalité de manière uniquement spéculative, l'expérience en devient beaucoup plus réelle dès lors que l'on s'occupe de situations concrètes qui impliquent des acteurs et des enjeux réels. L'interculturel abstrait n'existe pas. Les cas concrets illustrent la nécessité, la difficulté mais aussi les promesses du dialogue interculturel. Tout dialogue interculturel se situe toujours dans un espace-temps donné avec des acteurs donnés, leurs enjeux, leurs ressources, leurs stratégies etc. (voir *Le Jeu des Lois* d'Étienne Le Roy 1999). Le dialogue interculturel est fondamentalement diatopique (Eberhard 2011a : 183

⁶ Dans leur introduction au rapport final des Assises de l'interculturalité, les auteurs soulignent que « De nombreux travaux ont été produits et sont aujourd'hui disponibles sur la manière d'aborder la question de la diversité dans un contexte de société démocratique contemporaine. Il faut s'en inspirer. En règle générale, il est permis de dire que dans leur grande majorité ces travaux s'appuient sur les acquis de trois grands principes: l'égalité entre citoyens, la lutte contre le racisme et la xénophobie, et l'égalité de l'homme et de la femme. En réalité toutefois, les choses ne sont pas si simples. (...) Les Assises de l'interculturalité venaient en quelque sorte à point nommé. Non pas pour offrir des réponses toutes faites, mais parce qu'elles permettent une mise à jour du tableau des questions concrètes que soulève la réalité du « vivre ensemble » au sein de la société belge: où se situent les points épineux, les noeuds durs, quelles réalités mériteraient d'être davantage étudiées, quel est le rôle réservé - sciemment ou inconsciemment - aux opinions préconçues et qui empêchent un débat réellement ouvert, les principaux protagonistes s'écoutent-ils effectivement? » (Rapport Final p 8-9)

ss ; Le Roy 1990 ; Vachon 1990). Non seulement la rencontre interculturelle est-elle située, mais elle met en présence des *topoi* culturels différents. La rencontre de ces *topoi* et de leurs horizons de sens implicites précipite des prises de conscience parfois difficiles car remettant en cause des cadres de pensée considérés comme acquis, voire comme naturels.

Le dialogue interculturel : un processus déstabilisateur ... mais essentiel

Le dialogue interculturel est extrêmement dérangeant, perturbant, déstabilisant. « Il est crucifiant, mais libérateur. » selon une expression qu'aime à utiliser Robert Vachon, directeur scientifique de l'Institut Interculturel de Montréal et rédacteur en chef de sa revue *Interculture*, à partir d'un contexte chrétien⁷. Il nous oblige individuellement et collectivement à une découverte de l'autre qui s'accompagne d'une redécouverte de soi-même et a pour effet de chambouler nos manières de penser, de faire, de dégager du sens⁸. L'anthropologue, qui est reconnu dans nos sociétés comme le spécialiste, voire le professionnel de l'altérité, connaît bien cet état de fait : c'est le fameux « choc culturel » qu'il vit lors de sa première confrontation au terrain. Celui-ci constitue une forme de passage initiatique et ne se résume pas, loin de là, à une remise en question intellectuelle de ses savoirs : il s'agit d'un choc lui révélant son propre ethnocentrisme et le plongeant dans de véritables crises existentielles qui remettent en cause toutes ses assises et le mènent ensuite à travers une mort de ses certitudes à une renaissance en dialogue avec l'altérité qu'il découvre. En (re)connaissant l'autre, il connaît avec et à travers lui ... mais seulement après être mort à ses certitudes antérieures⁹...

Le processus est connu. La nouveauté est que de nos jours l'enjeu du dialogue interculturel, de la (re)connaissance de l'Autre, ne se pose plus uniquement à certains individus. C'est un enjeu collectif, tant au niveau cognitif, de notre construction du sens du monde, que normatif, de son organisation. Michel Alliot, l'un des fondateurs de l'anthropologie du Droit francophone ne disait-il pas : « Dis-moi comment tu penses le monde : je te dirai comment tu penses le Droit. » ? (Alliot 1989 : 87) L'horizon émergent du pluralisme et de

⁷ « L'exercice de s'ouvrir à une culture politique radicalement différente est difficile et dérangeant ; il exige que l'on devienne profondément vulnérable. Mais il peut aussi par le fait même, être une expérience très libératrice et révélatrice de notre propre culture politique occidentale. » constate Robert Vachon par ailleurs dans le contexte canadien du dialogue entre la culture canadienne / québécoise et la culture Iroquoise / Mohawk. (1992 : 11).

⁸ Il est utile de rappeler ici le caractère dynamique de la culture qui n'est pas une réalité immuable. Voir sur cette question Merry 2006 : 10 ss ; Sen 2006, 18 ss.

⁹ Même s'il n'insiste pas vraiment sur le choc culturel, il peut être intéressant pour le lecteur non familier de l'anthropologie de lire les réflexions de Michaël Singleton sur le travail de terrain (1998 : 32 ss).

l'interculturalisme de la Réalité (Panikkar 1990 ; Vachon 1990) n'est plus l'apanage d'une petite minorité, mais devient une réalité collective. La mutation est de taille : « Le sens du mot pluralisme est en train de changer. Il émerge comme une notion qui dépasse l'ordre conceptuel, celui de l'idéologie et de la définition, comme une notion existentielle, transhistorique et d'ordre mythique, c'est-à-dire comme un mythe de la réalité et de la vérité. Ce pourrait être là une des découvertes thématiques les plus importantes de notre temps. Nous avons encore peine à la déceler et à l'accepter, car cela ébranle une de nos croyances millénaires les plus chères, à savoir que la réalité est réductible à la pensée. » nous dit Robert Vachon (1997 : 6).

Cette nouveauté radicale, nous laisse quelque peu démuni et explique que nous ayons du mal à engager de véritables dialogues interculturels, malgré les références incantatoires et les efforts honnêtes qui se multiplient dans son sens ces dernières années. Un symptôme en est la tendance, s'il n'est pas diabolisé à l'angéliser, à le réduire à une 'médiation soft', à une 'manière douce' de s'entendre, de relever et de célébrer ces différences qui nous enrichissent dans un esprit 'Peace and Love'. La difficulté du dialogue est alors niée ou éludée, ou est perçue comme un obstacle à surmonter, voire à éliminer. Elle n'est pas reconnue pour ce qu'elle est : un élément intrinsèque de toute démarche dialogale qu'il est essentiel de reconnaître.

De la dialectique au dialogue, de l'univers au plurivers

La notion dominante de dialogue reste enracinée dans un horizon dialectique au sens de Raimon Panikkar. Le dialogue y est avant tout perçu comme ce qui doit éliminer les erreurs et mener à la vérité ... et par là à l'unité. Les différences sont perçues comme des éléments en plus, voire simplement comme éléments 'décoratifs' ou 'folkloriques', de notre unité fondamentale. Ce ne sont que des expressions 'subjectives' de notre 'unité objective' sous-jacente, les formes diverses d'une essence unique. Dans le projet moderne, ce sont même des expressions d'un chaos qui devrait être mis en forme à travers une gestion rationnelle de la société¹⁰.

¹⁰ Le projet moderne a mis au monde simultanément l'horizon de l'ordre et son ombre : le chaos. Celui-ci advint lorsque le pluralisme antérieur perdit son innocence et se transforma en 'problème à résoudre' aux yeux de la

Sans en être conscient et malgré les apparences, cette vision du monde et du vivre ensemble n'a rien d'universelle. Elle est profondément ancrée dans une vision occidentale et moderne qui pour assurer le lien social valorise l'égalité assurée à travers l'ordre et l'uniformité fondée dans la Raison. Or, d'autres sociétés valorisent plutôt le pluralisme, les différences et voient les conflits et les négociations comme intrinsèques au vivre ensemble. Si nous valorisons l'égalité comme socle de tout accord, pour d'autres sociétés « égaux nous ne vivrions pas ensemble ». Pourquoi vivre ensemble si ce n'est pour partager un ensemble de spécificités et de complémentarités (voir par exemple Michel Alliot 1980 & 1985) ?

Cet horizon de l'unité, profondément ancré dans une vision dialectique de la réalité et du dialogue pourrait se révéler insuffisante voire contre-productive dans des situations de dialogue interculturel. Pour Raimon Panikkar¹¹ le monde est alors perçu comme une réalité objective que l'on pourrait découvrir à travers les lumières de la Raison. Selon le principe de non-contradiction, deux vérités ne sauraient co-exister et être vraies en même temps. Or, le dialogue interculturel soulève la question des autoreprésentations des partenaires de dialogue. Nos subjectivités font eux aussi partie du monde dans lequel nous vivons. Entrer véritablement en dialogue, exige alors de compléter le dialogue dialectique par un dialogue dialogal qui reconnaît l'existence de nos horizons de sens implicites, de nos *mythoi* à côté de notre faculté de raisonnement, la Raison ou *logos*. Les auteurs du rapport pointent vers cette autre dimension lorsqu'ils constatent que « Le Rapport final des Assises de l'Interculturalité est le résultat de ce long processus, mené par des femmes et des hommes qui, malgré tous les écueils et les différences de points de vue, *croient* au projet de l'interculturalité. » (Rapport final p 17 – mes italliques).¹²

Il ne s'agit pas uniquement d'un nouveau débat rationnel dont le but serait la mise en place d'un cadre rationnel pouvant intégrer, ordonner, organiser le pluralisme. Il s'agit aussi de l'émergence d'un nouvel horizon de sens, d'un nouveau *mythos* où l'on pourrait commencer à faire confiance à ce que l'on ne contrôle pas, voire à ce que l'on ne comprend pas. Michel Alliot résumait ainsi les enjeux en 1998 lors d'une interview pour un article sur « Les droits

Raison et de son projet d'unification/uniformisation des savoirs et des pratiques (voir sur ces questions par exemple Bauman 1987 et 1993).

¹¹ Pour une présentation synthétique voir par exemple Panikkar 1982 & 1990 ; Eberhard 2001 & 2011a.

¹² Voir dans ce contexte aussi Panikkar 1979 et Vachon 1995a, plus particulièrement les développements sur la dimension mythico-symbolique de la réalité et de la culture p 33 ss.

de l'homme au Laboratoire d'anthropologie juridique de Paris » (Eberhard 1998): « il s'agit avant tout de développer une pédagogie consistant à approfondir les différentes logiques, de développer la connaissance de l'autre pour en arriver à une tolérance des pratiques et des propositions de l'autre qui peut mener à un consensus sur les désaccords et les pratiques discordantes, sans chercher à métisser des cultures qui de toute manière ne pourront d'après lui jamais être ramenées à un dénominateur commun. » (cité dans Eberhard 1998 : 28). Il ne s'agit pas de nier la faculté de dégager des consensus, de se mettre d'accord sur des compromis, de nier les processus d'emprunts réciproques et de métissage. Mais il est important de reconnaître que le pluralisme va au-delà des constructions rationnelles et des arrangements institutionnels ... sans pour autant les nier¹³.

Les auteurs du Rapport soulignent ce côté existentiel de la démarche dialogale dans leur rapport : « Le défi de travailler, en groupe, sur ces questions n'est pas seulement intellectuel, il se situe aussi sur le plan personnel, celui des émotions et de l'engagement profond. » (Rapport final p 17) Ils pointent ainsi vers la transformation mythique¹⁴ et soulignent le défi que constitue l'aller retour constant entre les domaines de l'objectif et du subjectif, entre le *logos* et le *mythos*¹⁵. Le pluralisme n'est pas la simple pluralité¹⁶. Saurons nous nous

¹³ Il nous oblige à dépasser le politique au sens classique et à nous ouvrir dans les termes de Raimon Panikkar (1999 : 44) au 'métapolitique' : « (...) il s'agit de découvrir, dans l'être humain, un noyau qui nous rattache au politique, à la *polis*, mais que la technique politique n'épuise pas, bien que la nature même de l'homme soit (aussi) politique. La nature humaine n'est pas en partie politique et en partie individualiste, comme elle n'est pas davantage d'une part ouverte à la transcendance et d'autre part intra-mondaine ; elle est à la fois dans une relation non-dualiste, avec le politique et tout le reste de la réalité. L'homme *est* une unité, bien que nous devons reconnaître qu'il *a* plusieurs dimensions. Le métapolitique serait ce qui rattache intrinsèquement l'activité politique à l'être de l'homme en tant que s'actualisant par et dans l'activité politique. »

¹⁴ « Le rôle du mythe ! Certes nous sommes dans une certaine mesure les patrons du logos, car nous en connaissons les lois, mais nous ne pouvons pas manipuler le mythe. Le mythe nous échappe. Le mythe, nous y croyons ou nous n'y croyons pas. Ce qui plus est, quand nous nous rendons compte que nous croyons au mythe, nous cessons d'y croire, car le mythe est ce en quoi nous croyons tellement que nous ne croyons pas que nous y croyons. C'est pour ça que c'est un mythe. Les mythes meurent comme les cultures, les hommes. On parle du mythe déjà en le changeant. L'ordre transitoire d'une nouvelle modernité serait donc celui qui laisse l'espace pour que les mythes puissent se développer. Il faut pour cela une confiance cosmique. L'homme du logos ne peut pas avoir cette confiance, car chez lui, la raison doit tout contrôler et rester alerte pour ne pas être dupée. Bienheureux les pauvres d'esprit ! On peut les tromper, mais ils ne peuvent pas errer ! » constate Raimon Panikkar (1982 : 14)

¹⁵ « Aussi, s'agit-il de trouver le juste équilibre entre, d'une part, ce que chacun et chacune ressent comme une cause qui le/la concerne personnellement et, d'autre part, la nécessité de poser des balises - les plus objectives possibles et par la même occasion justifiables - qui permettent d'éviter que les désaccords ne se multiplient: faut-il et, si oui, dans quelle mesure davantage se montrer confiant, ouvert surtout, face à la diversification des besoins identitaires? » (Rapport final p 17)

¹⁶ « Il est précisément la reconnaissance que le monde dans lequel nous vivons n'est pas seulement un monde d'objets et de concepts, mais aussi de sujets, et que les sujets ne sauraient être réduits à des objets, encore moins à des concepts sans cesser d'être des sujets. Le pluralisme apparaît lorsqu'on découvre la personne, à savoir que tout est personnel c'est-à-dire un noeud dans un filet de relations; qu'il n'y a aucune chose en soi, rien qui ne soit

émanciper de l'univers caractérisé par une approche dialectique et qui nous est familier vers une représentation dialogale du monde en termes de plurivers (voir Eberhard 2008a & 2012b) ?

Quatre balises d'un horizon pluraliste: altérité, complexité, interculturalité, humanité.

Pour s'ouvrir à l'horizon du pluralisme et de l'interculturalisme de la Réalité, ou au plurivers tel que j'aime l'appeler, quatre balises sont utiles : l'altérité, la complexité, l'interculturalité et l'humanité. Ces balises éclairent « l'interculturalité » comprise dans le sens large dans lequel elle est abordée dans le Rapport en permettant de situer les différents enjeux qui y sont abordés les uns par rapport aux autres. Ces quatre balises constituent quatre désarmements culturels¹⁷ différents, mais néanmoins intrinsèquement liés¹⁸. Tout d'abord, il faut prendre conscience que notre culture politique, juridique n'est pas la seule. Il y en a d'autres. C'est la reconnaissance de l'**altérité** qui va de pair avec la prise de conscience de son propre ethnocentrisme et de son enracinement culturel. Cette prise de conscience peut mener à des approches relativistes ou culturalistes si on se laisse fasciner par cette découverte. On risque de figer l'autre dans une identité essentialisée sans se rendre compte que la réalité est bien plus complexe. Toutes les cultures, tous les êtres humains sont pluraux et en échange permanent avec les autres. Il faut donc désarmer la notion de culture qui n'est pas *le* cadre englobant et expliquant tout. Après une première étape plus structuraliste, il faut prendre conscience du caractère dynamique des situations et de leur **complexité** (voir le jeu des lois d'Étienne Le Roy 1999). Cependant, ces deux premiers désarmements culturels ont leur limite : ils permettent uniquement d'ouvrir plus largement notre fenêtre sur le monde en y introduisant des sensibilités glanées au contact de l'autre et traduite dans le cadre de notre fenêtre culturelle, enrichissant ainsi notre culture et révélant des potentialités insoupçonnées (voir Ost 2009). Néanmoins, les autres fenêtres culturelles continuent à exister indépendamment de notre fenêtre plus largement ouverte. Ce n'est pas parce que nous enrichissons la langue française au contact d'autres langues que ces dernières cessent

isolé, que chaque être existe dans la mesure où il participe au tout et où il permet au tout de se constituer, de s'exprimer à travers lui. » (Vachon 1990 : 6-7)

¹⁷ Sur la notion de 'désarmement culturel' voir Eberhard 2011a : 493 ss ; Panikkar 1995 ; Vachon 1985, 1995b : 39 ss.

¹⁸ Pour une présentation succincte de ces quatre pôles, voir l'interview de Christoph Eberhard, *Human Rights and Intercultural Dialogue*, réalisée le 26/10/2011 par le Centro interdepartamentale di ricerca e servizi sui diritti delle persone e dei popoli de l'Università de Padoue, et consultable sur <http://www.youtube.com/watch?v=jDWuMhq60WE> Voir aussi Eberhard 2009c.

d'exister. Comment alors aborder ce qui se passe *entre* les fenêtres ? Voilà le défi de l'**interculturalisme**. Les limites du *logos* y apparaissent de la manière la plus évidente, car il faut renoncer à l'espoir d'un système explicatif englobant. Enfin, faut-il se rappeler que nous sommes fondamentalement des êtres humains, des êtres imparfaits et ouverts en constante évolution, capables du meilleur comme du pire. Nous pouvons en être fier, mais il est bon de rester aussi humble. C'est le défi de notre **humanité**.

Un appel à l'écoute ... non seulement avec les oreilles mais aussi le cœur.

« Nous n'avons pas seulement les yeux de l'intelligence pour voir, mais aussi les oreilles du cœur pour sentir, pour entendre l'impensable. » (Raimon Panikkar cité dans Vachon 1995c : 12)

Les auteurs soulignent dans leur rapport que « Les Assises ont été avant tout un *exercice d'écoute*. » (Rapport final p 17, mes italiques)¹⁹. Cette invitation à l'écoute peut potentiellement mener très loin, si nous réussissons à avoir la confiance nécessaire pour ouvrir non seulement nos oreilles, mais tout notre être à une écoute non seulement intellectuelle, mais contemplative et existentielle²⁰.

La cultivation d'une attitude d'écoute peut mener à un jeu créatif de réponses susceptibles de déboucher sur des actions responsables individuelles et collectives s'inscrivant dans l'horizon du pluralisme et de l'interculturalisme de la Réalité. Les auteurs du rapport nous indiquent la voie. Ils n'ont pas refusé de répondre à l'appel qui leur a été lancé, malgré les difficultés que ceci impliquait, conscients de l'imperfection de toute solution, mais en même temps du potentiel de leur social que constitue une responsabilité assumée dans une démarche authentiquement dialogale (voir Rapport Final p 115-116) :

¹⁹ « À dessein, nous n'avons voulu exclure aucun positionnement particulier. Les Assises ont été avant tout un *exercice d'écoute*. Le Comité de pilotage s'est donné pour mandat d'être en premier lieu un groupe de résonance, qui fait écho aux (dés)espoirs, aux (dés)illusions, aux attentes aussi, que vivent les nombreuses personnes qu'il nous a été donné de rencontrer dans le cadre de notre travail. Cette attitude d'écoute excluait, dès le départ, que nous prenions parti pour l'une ou l'autre opinion particulière. » (Rapport final p17-18, mes italiques) Le lecteur pourra mettre en parallèle cette constatation avec mes développements sur la 'communauté' comme 'écosystème' des droits de l'homme dans le dialogue interculturel qui se décline en 'écho-système' et 'et/co – système' dans Eberhard 2011a : 474 ss.

²⁰ « L'écoute contemplative c'est l'écoute pas seulement avec les oreilles, mais avec ton cœur, puis plus profond encore avec ton âme. Alors tu te vides complètement et tu te laisses remplir. (...) Mais pour ça il faut se vider. (...) Tu disparais et tu laisses la place aux choses. Et là les choses viennent te parler, viennent tout à toi. » nous dit Robert Vachon - Voir l'extrait de l'interview *Le mythe du pluralisme. Dialogue avec Robert Vachon* (<http://vimeo.com/13737305>), « Écoute et dialogue interculturel » à 3min33 : <http://vimeo.com/8691007>

« La société multiculturelle est aujourd’hui un fait. Pour la faire réussir, il faut toutefois un projet. Les Assises, à leur manière, ont cherché à contribuer à ce projet, qui est celui de l’interculturalité. » (Rapport Final p 113)

Les Assises ont donné l’exemple d’une démarche humble et concrètement ouverte, prémisses d’une véritable démarche interculturelle ... les auteurs du rapport n’ont pas tenté de cacher leurs incertitudes, leurs doutes, leurs remises en question, leurs désaccords sous le couvert d’une nécessité scientifique, d’une nouvelle démarche épistémologique entraînant un changement de paradigme, d’une nécessité historique... Nul étalage dans le rapport sur les justifications éthiques de l’écoute, sur les enjeux épistémologiques de l’interculturel, sur l’urgence politique d’un cosmopolitisme ... Juste des témoignages sur les doutes, les remises en question, les incertitudes du processus. Les auteurs les reconnaissent tout simplement sans se laisser figer et assigner à l’inaction et osent prendre leurs responsabilités, tout en étant conscients du caractère imparfait de tout agir humain. On pourrait interpréter ceci comme un manque d’assurance et d’assise ... où comme un témoignage puissant d’une véritable démarche dialogale.

Bibliographie

ALLIOT Michel, 1980, « Modèles sociétaux- 1. Les communautés », *Bulletin de Liaison du Laboratoire d’Anthropologie Juridique de Paris*, n° 2, p 87-93, republié dans Michel Alliot, 2003, *Le droit et le service public au miroir de l’anthropologie. Textes choisis et édités par Camille Kuyu*, Paris, Karthala, 400 p.

ALLIOT Michel, 1985, « La coutume dans les droits originellement africains », *Bulletin de Liaison du Laboratoire d’Anthropologie Juridique de Paris*, n° 7-8, p 79-100, republié dans Michel Alliot, 2003, *Le droit et le service public au miroir de l’anthropologie. Textes choisis et édités par Camille Kuyu*, Paris, Karthala, 400 p (53-71).

ALLIOT Michel, 1989, « La méditerranée et le Droit », *Bulletin de Liaison du Laboratoire d’Anthropologie Juridique de Paris*, n° 15, p 31-36, republié dans Michel Alliot, 2003, *Le droit et le service public au miroir de l’anthropologie. Textes choisis et édités par Camille*

· Le lecteur excusera le biais de cette bibliographie en faveur de certains auteurs qui sont mes sources d’inspiration principales depuis une bonne quinzaine d’années dans mes travaux sur l’interculturel et le renvoi à de nombreux de mes propres travaux. Sur un sujet aussi vaste, l’exhaustivité n’est pas possible, et j’ai donc choisi de mettre en avant des travaux qui permettent d’approfondir les remarques très succinctes partagées dans cet article.

Kuyu, Paris, Karthala, 400 p (87-94).

BAUMAN Zygmunt, 1987, *Legislators and Interpreters - On Modernity, Post-modernity and Intellectuals*, Great Britain, Polity Press, 209 p.

BAUMAN Zygmunt, 1993 (1991), *Modernity and Ambivalence*, Great Britain, Polity Press, 285 p.

EBERHARD Christoph, 2013, *Oser le plurivers. Pour une globalisation interculturelle et responsable*, Paris, Connaissances et savoirs, 414 p.

EBERHARD Christoph, 2012, *Vers une société éveillée. Une approche bouddhiste d'un vivre-ensemble responsable et solidaire*, à paraître aux Éditions Connaissances et Savoirs, 250 p.

EBERHARD Christoph, 2011, *Droits de l'homme et dialogue interculturel*, 2ème édition revue et augmentée, Paris, Éditions Connaissances et Savoirs, 587 p.

EBERHARD Christoph, 2010, *Le Droit au miroir des cultures. Pour une autre mondialisation*, 2^{ème} édition, Paris, LGDJ / Lextenso, Collection Droit et Société Classics, 254 p.

EBERHARD Christoph, 2009a, « Au-delà de l'universalisme et du relativisme : L'horizon d'un pluralisme responsable », *Anthropologie et Sociétés – De l'anthropologie des moralités à l'éthnoéthique*, Volume 33, n° 3, p 79-100.

EBERHARD Christoph, 2009b, « Préliminaires pour des approches participatives du Droit, de la gouvernance et du développement durable », *Revue Interdisciplinaire d'Études Juridiques* 2009. 62, p 125-151.

EBERHARD Christoph, 2009c, « Le dialogue interculturel : outil et horizon d'action pour s'ouvrir à l'altérité dans les politiques publiques et les services sociaux ? », Gilda Farrell & Myriam Jézéquel (dir.), *Accommodements institutionnels et citoyens : cadres juridiques et politiques pour interagir dans des sociétés plurielles*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Col. Tendances de la cohésion sociale, n° 21, 351 p (299-318).

EBERHARD Christoph, 2008a, « De l'univers au plurivers. Fatalité, utopie, alternative ? », DILLENS Anne-Marie (dir.), *La mondialisation : utopie, fatalité, alternatives*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint Louis, Bruxelles, Publications des FUSL, 196 p (67-104).

EBERHARD Christoph, 2008b, "Rediscovering Education Through Intercultural Dialogue", Contribution to the International Meeting of Experts *Cultural Diversity and Education*, UNESCO / UNESCOCat, Barcelona 14-16 January 2008, 22 p.

EBERHARD Christoph, 2006, « Science de l'autre, sens du Droit. À la découverte du vivre-ensemble », in Eberhard Christoph & Geneviève Vernicos (éd.), *La quête anthropologique du Droit. Autour de la démarche d'Étienne Le Roy*, Paris, Karthala, 612 p (11-23).

EBERHARD Christoph, 2001a, « Towards an Intercultural Legal Theory - The Dialogical

Challenge », *Social & Legal Studies. An International Journal*, n° 10 (2), p 171- 201.

EBERHARD Christoph, 1998, « Les droits de l'homme au Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris - Origines et développements d'une problématique », *Bulletin de liaison du Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris*, n° 23, p 23 – 34.

EBERHARD Christoph, FERNANDO Mayanthi et GAFSIA Nawel, 2005 « Droit, laïcité et diversité culturelle. L'État français face au défi du pluralisme », *Revue Interdisciplinaire d'Études Juridiques* n° 54, p 129-169.

FARREL Gilda & JÉZÉQUEL Myriam (dir.), 2009, *Accommodements institutionnels et citoyens : cadres juridiques et politiques pour interagir dans des sociétés plurielles*, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Col. Tendances de la cohésion sociale, n° 21, 351 p.

FOBLETS Marie-Claire, GAUDREAULT-DESBIEENS Jean-François & RENTELN Alison Dundes (dir.), 2010, *Cultural Diversity and the Law. State Responses from Around the World*, Bruxelles, Bruylant / Éditions Yvon Blais, 1007 p.

LE ROY Étienne, 1990, « Juristique et anthropologie : Un pari sur l'avenir », *Journal of legal pluralism and unofficial law*, number 29, p 5-21.

LE ROY Étienne, 1994, « Les droits de l'homme, entre un universalisme hâtif et le ghetto des particularismes culturels », *L'effectivité des droits fondamentaux dans les pays de la communauté francophone*, Montréal, AUPELF - UREF, p 59-70.

LE ROY Étienne, 1999, *Le jeu des lois. Une anthropologie « dynamique » du Droit*, France, LGDJ, Col. Droit et Société, Série anthropologique, 415 p.

LE ROY Étienne, 2004, *Les Africains et l'Institution de la Justice*, Paris, Dalloz, 283 p.

MERRY Sally Engle, 2006, *Human Rights and Gender Violence. Translating International Law into Local Contexts*, Chicago and London, The University of Chicago Press, 2006, 269 p.

OST François, 2009, *Traduire. Défense et illustration du multilinguisme*, Paris, Odile Jacob, 421 p.

OTIS Ghislain, CISSÉ Abdoullah, De DECKKER Paul & MASTOR Wanda, 2010, *Cultures juridiques et gouvernance dans l'espace francophone*, Paris, Agence Universitaire de la Francophonie, 112 p.

PANIKKAR Raimon, 1979, *Myth, Faith and Hermeneutics - Cross-cultural studies*, USA, Paulist Press, 500 p.

PANIKKAR Raimundo, 1982, « Alternatives à la culture moderne », *Interculture*, Vol. XV, n° 4, Cahier 77, p 5-16.

PANIKKAR Raimon, 1984, « The Dialogical Dialogue », WHALING F. (éd.), *The World's Religious Traditions*, Edinburgh, T. & T. Clark, 311 p (201-221).

PANIKKAR Raimon, 1990, « The Pluralism of Truth », Harry James Carger (éd.), *Invisible*

Harmony. Essays on Contemplation and Responsibility, USA, Fortress Press, 210 p (92-101).

PANIKKAR Raimon, 1995, *Cultural Disarmament - The Way to Peace*, USA, Westminster John Knox Press, 142 p.

PANIKKAR Raimon, 1999, « La découverte du métapolitique », *Interculture*, n° 136, p 24-60

SEN Amartya, 2007, *Identity & Violence. The Illusion of Destiny*, London, Penguin Books, 215 p.

SINGLETON Michaël, 1998, *Amateurs de chiens à Dakar. Plaidoyer pour un interprétariat anthropologique*, Louvain-la-Neuve / Paris, Academia-Bruylant / L'Harmattan, 150 p.

VACHON Robert, 1985, « Le désarmement culturel et la Paix », *Interculture*, Vol. XVIII, n° 4, Cahier 89, p 37-43.

VACHON Robert, 1990, « L'étude du pluralisme juridique - une approche diatopique et dialogale », *Journal of Legal Pluralism and Unofficial Law*, n° 29, p 163-173.

VACHON Robert, 1992, *La nation Mohawk et ses communautés. Chapitre 2 : Cultures politiques : occidentale et Mohawk. Une mise en contraste*, *Interculture*, n° 114, 29 p.

VACHON Robert, 1995a, *Guswenta ou l'impératif interculturel - Première partie : Les fondements interculturels de la paix*, *Interculture*, Vol. XXVIII, n° 2, cahier n° 127, 80 p.

VACHON Robert, 1995b, *Guswenta ou l'impératif interculturel - Partie I, Volet II : Un horizon commun*, *Interculture*, Vol. XXVIII, n° 3, cahier n° 128, 43 p.

VACHON Robert, 1995c, *Guswenta ou l'impératif interculturel - Volet III : Une nouvelle méthode*, *Interculture*, Vol. XXVIII, n° 4, cahier n° 129, 47 p.

VACHON Robert, 1997, « Le mythe émergent du pluralisme et de l'interculturalisme de la réalité », Conférence donnée au séminaire *Pluralisme et Société, Discours alternatifs à la culture dominante*, organisé par l'Institut Interculturel de Montréal, le 15 Février 1997, 34 p, consultable sur <http://www.dhdi.free.fr/recherches/horizonsinterculturels/articles/vachonpluralism.pdf>

YOUNÈS Carole & LE ROY Étienne (dir.), 2002, *Médiation et diversité culturelle. Pour quelle société ?*, Paris, Karthala, 311 p